



MAIRIE DE BOURTH

3 avenue de l'Europe

27580 BOURTH

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune BOURTH

se réunira, en séance ordinaire le 30 septembre 2021, à 18 heures 30.

Objet de la réunion

- Publicité bulletin municipal 2021,
- Prix pour le salon des arts plastiques 2021,
- Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (F.P.I.C.),
- Création d'un nouveau régime d'exonération de la taxe foncière bâtie de 2 ans,
- Restitution de garantie menuiseries extérieures au groupe scolaire - TMA,
- Convention d'adhésion au service de médecine prévention,
- Résiliation du contrat groupe d'assurance statutaire - SMACL,
- Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du centre de gestion de l'Eure,
- Tableau des effectifs au 1er octobre 2021,
- Création d'un emploi permanent à compter du 01/01/2022,
- Convention ruralité et subvention (DETR),
- Convention de participation financière entre le SIEGE et la Commune pour opérations programmées - extension Route du Mineray,
- Élection et nomination des membres du centre communal d'action sociale (C.C.A.S),
- Questions diverses.

Fait à Bourth, le 22 septembre 2021

Le Maire

Sebastien Jousset

